



SYNDICAT CGT TERRITORIAUX

Ville de Nantes & UFICT CGT · Nantes Métropole
CCAS · SMANO · EBANSN

Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de Travail du 05 Janvier 2021

Procès Verbal

Approbation du Procès Verbal CHSCT du 3 Novembre 2020.

Avis Favorable

Questions des mandats CHSCT

La CGT renouvelle ses inquiétudes sur le bon fonctionnement du service de médecine préventive suite au départ de plusieurs médecins du travail surtout en cette période d'urgence sanitaire. (difficulté pour les agents de prendre un rendez-vous)

La collectivité nous répond qu'il y a un problème dû essentiellement à l'attractivité du poste mais aussi sur les rémunérations. D'autre part il y a une pénurie de médecins du travail et cela pose question de la place qu'occupe réellement cette formation dans le cursus universitaire des étudiants en médecine.

Il y a aussi une forte concurrence car ils sont plusieurs employeur sur le territoire ce qui ne facilite pas les choses en matière de recrutement.

La collectivité nous informe qu'elle a maintenu les 5 postes d'assistantes médicales ainsi que celui de l'infirmière. Les médecins sont au nombre de trois pour le moment et la collectivité reste pessimiste quand au fait de récupérer l'ancien effectif de 5 médecins.

La CGT intervient à propos de l'ascenseur de la médiathèque J.Demy qui tombe régulièrement en panne (1 à 2 fois / semaine). Il y a urgence à régler ce problème récurrent signalé à de nombreuses reprises par les mandats car il a une incidence importante sur les conditions de travail dégradées des agents et sur l'insécurité à prendre cet ascenseur.

La direction du BATI nous répond que le remplacement de cet équipement n'a pu se faire en 2020 du en grande partie à la crise COVID. Le remplacement de cet ascenseur devrait avoir lieu au court du 1^{er} semestre 2021 à compter de la semaine 8 ou 9 et nous avons eu confirmation que cela nécessitera la fermeture de l'établissement pendant 5 semaines.

La CGT renouvelle le caractère urgent du remplacement de cet équipement indispensable aux agents.

Dossiers Présentés par la collectivité

3 – Direction Générale déléguée à la Fabrique de la Ville Écologique et Solidaire

3-1 – Direction des Opérateurs Publics de l'Eau et de l'Assainissement (DOPEA)

3-1-1 – Sécurisation de la station de traitement des eaux usées de Basse-Goulaine (Avis)

Avis Favorable

Cette intervention de sécurisation par la mise en place de caméras de surveillance intervient suite à de nombreux vols sur des équipements électriques de très haute tension sur le site de l'usine de Basse

Goulaine. Les caméras seront activées que lorsque les agents seront partis du site et en présence des agents, elle seront inactives.

La CGT intervient en présence du directeur de la DOPEA afin d'alerter la collectivité sur le départ d'une grande partie des cadres de cette direction et soulève l'inquiétude des agents quant à la notion de continuité de service.

Inquiétudes prises en compte par Madame Bassal ainsi que par les représentants de la collectivité.

3-2 – Service Espaces Verts et Environnement :

3-2-1 – Organisation cible (phase 1) (Avis)

Abstention

La CGT renouvelle les inquiétudes des agents du SEVE déjà évoqué lors de la présentation de ce dossier au OS mi-décembre. La CGT restera vigilante sur l'évolution de cette ré-organisation effectué en plusieurs phases. Cette ré-organisation qui n'en est qu'à son début et pour laquelle se trouve encore des flous et des inconnus.

3-2-2 - Mise en place d'une astreinte décisionnelle (Avis)

Avis Favorable

Cette astreinte décisionnelle concerne 10 cadres de la cellule de gestion du SEVE, elle vient se greffer sur l'astreinte organisationnelle déjà existante effectuée par les techniciens, agents de maîtrise et autres compétences du SEVE.

4 - Direction Générale Ressources

4-1 – Déploiement de la WIFI (Avis)

Abstention

Suite à l'expérimentation positive sur le site de Cambridge, la collectivité propose de généraliser le déploiement des bornes Wifi sur l'ensemble des bâtiments Hôtel de ville, PMA, champs de mars, Valmy, Magellan, pôles de proximité, Manufacture, Saverne et les nouveaux sites (Nantil, Polaris...)

La CGT intervient quant à la vigilance à avoir pour les agents électrosensibles et demande si, à terme, les connexions filaires seront retirées de ces sites. La CGT rappelle que nous n'avons pas de recul ou d'études sur lesquelles s'appuyer sur l'impact des ondes (se développant de plus en plus avec l'arrivée de la 5G, de la RFID par exemple) sur la santé des agents.

La collectivité nous répond qu'elle n'a pas connaissance de cas d'agents électrosensibles et que les connexions filaires seront bien conservées.

4-2 – Département Ressources Humaines

4-2-1 – Qualité de Vie et Santé au Travail :

4-2-1-1 – Évaluation du CHSCT commun (Information)

Depuis avril 2018, les instances Comité Technique et Comité Hygiène, Sécurité et Contions de Travail de la Ville et Nantes Métropole ont été mutualisées. Il s'agissait donc de faire un bilan de cette première période. En effet, des modifications pourraient survenir après les élections professionnelles de fin 2022, notamment par la fusion de ces deux instances. Mais ceci est un tout autre débat. Pour l'heure il est à noter :

La CGT ainsi que l'ensemble des autres mandatés exigent que les dates de pléniers ne soient pas les lendemains ou surlendemain de vacances scolaires. Pour cette séance du 5 janvier dernier, les documents nous ont été transmis par messagerie le 18/12/2020. Il est évident que nous avons du en prendre connaissance sur nos temps personnels de congés de Noël !!! Ceci n'aide en rien un Dialogue Social de qualité.

La CGT regrette parfois l'absence d'élus thématiques, voire du personnel lors des groupes de travail HSCT et/ou réunions préparatoires aux comités pléniers. Nous insistons également sur la nécessité de rétroplannings cohérents et surtout moins dans l'urgence. Ces réunions nous permettant bien souvent d'obtenir des clarifications sur les dossiers, il nous faut alors le temps de concerter les agents pour un meilleurs positionnement lors des instances de décisions. Pour les mêmes raisons, il semble indispensable de veiller à avoir un délai raisonnable entre les séances du CHSCT et celles du CT.

La CGT, soutenue par les autres OS, dénonce les inconforts d'installations des mandatés au vu du nombre de personnes présentes (environ 50pers) par rapport à la taille des salles. Nous avons fait quelques propositions afin d'améliorer nos conditions d'exercice.

La CGT déplore souvent un manque de suivi dans les actions à mettre en œuvre pourtant décidées lors des pléniers. Pour exemple, certaines actions sont « en cours » depuis 2017...

La CGT a demandé que les questions posées par les mandatés le soient en début de séance. Trop souvent les débats s'y rapportant étaient "squeezés" par le temps de séance. Elles seront maintenant abordées en début de séance.

La CGT demande une redéfinition des rôles et fonctions des assistants et des relais dans les services, mais également le respect du statut des mandatés, trop souvent considérés comme des agents lambda par les responsables de services et directions.

4-2-1-2 – Programme d'actions du CHSCT (Avis)

Avis Favorable

Il s'agit d'une mise à jour des actions prioritaires à travailler pour les 2 années à venir. La liste est longue, elle est accessible dans le dossier. Et bien évidemment, il faut y rajouter les besoins liés à la crise sanitaire, entre autre.

4-2-1-3 – Point annuel sur la prévention des Risques Psycho-Sociaux (Information)

Là aussi, il s'agit d'une mise à jour des besoins prioritaires dans les directions et services. Au fil du temps, de nouveaux besoins émergent au point de devenir nécessaire sur quasi l'ensemble des directions si l'on considère que celles concernées depuis 2017 ne sont pas encore abouties. La CGT fait donc remarquer, que bientôt toutes les directions deviendront prioritaires, ce qui laisse à penser qu'il serait nécessaire de réviser les critères de priorisation.

4-2-1-4 – Baromètre QVT : point d'étape (Information)

Un taux de réponse de 46 % (63 % en ligne et 26 % sur papier). Au total 3979 répondants. La restitution des résultats détaillés de l'enquête sera faite auprès des mandatés CHSCT en février et sera suivi de la constitution de groupes qualitatifs en mars.

4-2-1-5 – Présentation du dispositif de recueil et de traitement des agissements sexistes, des violences sexuelles et du harcèlement sexuel au travail (Information)

Mise en place de ce dispositif réglementaire dont le lancement est prévu pour février.

La CGT demande quel sera le ou la référente Égalité ?

Pas de réponse sur ce point.

4-2-1-6 – Point sur la situation épidémie COVID19 (Information)

Présentation par Christine Corbou du contexte sanitaire en Pays de Loire au 29/12/2020 :

Le taux d'incidence pour la Loire-Atlantique était de 62,1 pour 100000 habitants et de 70 pour la Métropole.

Mr Coroyer nous précise les règles RH liées à la situation sanitaire.

La CGT insiste sur sa demande de suppression du jour de carence pour les cas de COVID et demande sa rétroactivité au-delà du 1^{er} janvier 2021.

La prochaine instance COVID se réunira le mercredi 20 janvier 2021.